



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 5501

Texte de la question

M. Alain Suguenot alerte M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la question du peuple Hmong. Une communauté de montagnards d'ethnie Hmong située au nord du Laos, dans la zone montagneuse du Xieng-Khouang, est littéralement prise au piège, cernée, dans une zone strictement interdite, y compris aux ONG. Seules les patrouilles gouvernementales y accèdent, pourchassant les rescapés, moins de 800 personnes aujourd'hui, alors qu'ils étaient plus de 8 000 en 1989. La cause principale de ce génocide, car il faut nommer les choses par leur nom, est la collaboration (il y a plus de trente ans aujourd'hui) de cette ethnie avec les Français puis les Américains (agents de renseignements de la CIA) lors des temps troubles des guerres de décolonisation. À ce titre, les militaires laotiens et vietnamiens les traquent de manière incessante. Aussi lui demande-t-il ce qu'il pense qui pourrait être fait pour venir en aide à cette population et mettre fin à l'extermination dont elle est victime.

Texte de la réponse

La situation de la population Hmong est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères et européennes, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. À titre national ou dans le cadre européen, la France a, à plusieurs reprises, invité les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de la personne. Ce sujet ne manque pas d'être abordé à chaque rencontre de haut niveau, comme lors de l'entretien du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie avec le ministre laotien de la sécurité publique au début du mois de septembre. Pour sa part, l'Union européenne a récemment invité la Thaïlande à coopérer avec le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité Hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question Hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5501

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5721

Réponse publiée le : 6 novembre 2007, page 6845